



Conseil communal qui aura lieu le 25 mai 2020 à 19h30 au Centre Culturel
ORDRE DU JOUR

Extrait du Code de la Démocratie Locale
et de la Décentralisation

Art. L1122-13 - Par. 1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art. L1122-14 - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage à la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

Art. L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Art. L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

SÉANCE PUBLIQUE

IF Informations

- 1 Informations au Conseil communal

FI Finances

- 2 Compte 2019 - Approbation
- 3 Acquisition d'outillage pour le service travaux - Urgence impérieuse - recours aux crédits d'urgence - Admission de la dépense engagée par le collège communal lors de sa séance du 27 avril 2020
- 4 Zone de Police Houille / Semois - Dotation 2020 - Confirmation
- 5 Octroi et contrôle de subsides communaux d'un montant supérieur à 25.000,00€ et inscrits au service ordinaire du budget communal pour l'année 2020 - Office du Tourisme - Approbation

VO Voiries - Cours d'eau

- 6 Collaboration Commune-Province en matière d'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3e catégorie - Nouvelle convention.

IN Intercommunales

- 7 BEP - Assemblée générale du 16 juin 2020 - Approbation de l'ordre du jour- Décision.
- 8 BEP Crématorium - Assemblée générale du 16 juin 2020 - Approbation de l'ordre du jour - Décision.
- 9 BEP Environnement - Assemblée générale du 16 juin 2020 - Approbation de l'ordre du jour - Décision.
- 10 BEP Expansion Economique - Assemblée générale du 16 juin 2020 - Approbation de l'ordre du jour- Décision.
- 11 IDEFIN - Assemblée générale Ordinaire du 24 juin 2020- Approbation de l'ordre du jour- Décision.

Partenaire

- 12 Convention de collaboration 2020 entre la commune et l'asbl "ALTER", service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives

MP Marchés publics

- 13 Smart Water: compteurs d'eau connectés: fourniture de matériel et développement de logiciel - Approbation des conditions et du mode de passation
- 14 Achat d'un camion - Approbation des conditions et du mode de passation - Confirmation
- 15 Adhésion à la centrale d'achat relative à la fourniture de gaz et d'électricité Haute Tension et Basse Tension créée par l'intercommunale IDEFIN - Confirmation
- 16 Parcours aventure dans le bois de Graide - Report de la date d'ouverture des offre - Avis rectificatif - Confirmation

TR Travaux

- 17 Équipements et aménagements du cimetière de Petit-Fays - Approbation des conditions et du mode de passation

- 18 Travaux de rénovation du bardage de l'église de Oizy - Décision - Mode de passation du marché et fixation des conditions
- 19 Travaux de réfection des chemins agricoles (dossier 2018) - Modification du cahier spécial des charges - Décision - Mode de passation du marché et fixation des conditions
- 20 Désignation d'un auteur de projet pour la mise en oeuvre des travaux de réfection des rues du village de Bellefontaine - PIC 2019/2021 - Approbation des conditions et du mode de passation
- 21 Travaux de création d'un parc aventure à Graide - Modification des clauses administratives du cahier spécial des charges - Délibération du collège communal du 09 mars 2020 - Confirmation

BA Batiments

- 22 Ancienne buvette du football de Bièvre - rue de Bouillon - Occupation à titre précaire

Projet PCS

- 23 Modification du Plan de Cohésion Sociale 2020 - 2025 - Confirmation de la décision du Collège du 23/03/2020

PS Police/Sécurité

- 24 Règlement complémentaire de circulation routière - emplacement pour personne handicapée - Rue de la Station 18 à Graide - Abrogation

PU Plan d'urgence

- 25 CORONAVIRUS - COVID-19 - Achat de masques - URGENCE IMPERIEUSE - Confirmation

PV Procès-verbal

- 26 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 mars 2020 - Approbation

SÉANCE À HUIS-CLOS

TX Taxes et redevances

- 27 Luminus/AC Bièvre - taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité exercices 2016 à 2018 - convention transactionnelle - Confirmation

ES Enseignement

- 28 Personnel enseignement - Congés -Ratification.
- 29 Personnel enseignement - Désignations - Démission -Ratification.

Le Directeur Général,

Olivier BRISBOIS

Pour le Collège,



Le Bourgmestre f.f.,

Michael MODAVE